



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3321 - Soutien aux collectivités locales et aux associations

Activités socio-éducatives en faveur des jeunes bas-rhinois et soutien à leur engagement

Rapport n° CP/2015/584

Service gestionnaire :
Service de la jeunesse

Résumé :

Le Département contribue à l'autonomie des jeunes en soutenant les associations qui développent des actions socio-éducatives et favorisent leur engagement.

Le présent rapport soumet à votre approbation le soutien à l'association Les Francas et à l'opération Ville-Vie-Vacances.

1) Le soutien à l'association Les Francas

Le projet « Graine de Philo » a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives.

Le projet, qui existe depuis 2012, est porté par des équipes de bénévoles et par des personnels salariés (enseignants, animateurs des Centres Socioculturels). Les Francas assurent la coordination et l'affichage des objectifs des actions, la mobilisation des parents, suscitent l'intérêt des enfants et des jeunes. L'association s'efforce d'atteindre des objectifs pédagogiques, tels apprendre à dire ce qu'on pense, apprendre à questionner, à écouter, à reformuler...

Les actions liées à ce projet auront lieu en 2015 sur les territoires des communes et des quartiers suivants : Lingolsheim, Schiltigheim, Bischheim, Strasbourg (Meinau, Esplanade, Neuhof, Centre, HautePierre, Port du Rhin, Elsau, Stockfeld, Koenigshoffen et Robertsau). Elles concerneront environ 2500 enfants, 300 lycéens, 200 collégiens, 300 parents et impliqueront 200 professionnels.

Cette action est également proposée à l'école Saint Georges de Haguenau, à 6 classes du collège et à une du lycée André Maurois de Bischwiller.

Il est proposé de soutenir financièrement ce projet en 2015, à hauteur de 2 000 € (1 000 € pour les interventions sur les quartiers de l'Eurométropole et 1 000 € pour les actions sur Haguenau-Bischwiller).

Les commissions territoriales concernées ont émis des avis favorables.

2) Opération Ville-Vie-Vacances

Le Département participe depuis 1989 à l'opération « Prévention été » qui a pris en 1995 la dénomination de « Ville-Vie-Vacances ».

Ce dispositif interministériel vise à prévenir la délinquance juvénile dans les quartiers difficiles. Les projets proposés (activités d'insertion, sportives, culturelles et éducatives) se déroulent nécessairement pendant les vacances scolaires et concernent prioritairement les jeunes de 11 à 18 ans, avec des objectifs privilégiant :

- les potentialités d'épanouissement personnel des jeunes,
- les apprentissages sociaux et l'éducation à la citoyenneté,
- la responsabilisation,
- la solidarité locale ou internationale,
- les logiques d'insertion sociale et professionnelle.

Les autres financeurs du dispositif sont l'Etat, la Ville de Strasbourg et, dans une moindre mesure, les autres communes concernées.

Les projets qui vous sont soumis concernent les périodes des vacances d'automne-hiver 2015 pour un montant total de 3 400 €.

Les commissions territoriales concernées ont émis des avis favorables.

Les propositions sont reprises dans les tableaux joints en annexe.

Le présent dispositif se fonde sur l'article 104 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (NOTRe) modifiant l'article L.1111-4 du CGCT.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15014	65-65734-33	141 000,00 €	3 054,00 €	700,00 €
21102	65-6574-33	126 000,00 €	7 107,20 €	4 700,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 5 400 € selon la ventilation par bénéficiaires et par montants qui figure aux tableaux annexés à la présente délibération dont :

- Au titre du fonctionnement associatif : 2 000 €

Etant précisé que le dossier a fait l'objet d'un avis en commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation.

- Au titre de l'opération Ville-Vie-Vacances : 3 400 €

Etant précisé que ce dispositif concerne des jeunes de 11 à 18 ans, résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Les projets proposés se déroulent nécessairement pendant les vacances scolaires ;

Qu'il s'agit d'un dispositif de partenariat entre l'Etat, la Ville de Strasbourg ou les autres communes concernées et le Département.

Les dossiers ont fait l'objet d'un avis en commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation. et des commissions territoriales concernées.

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY